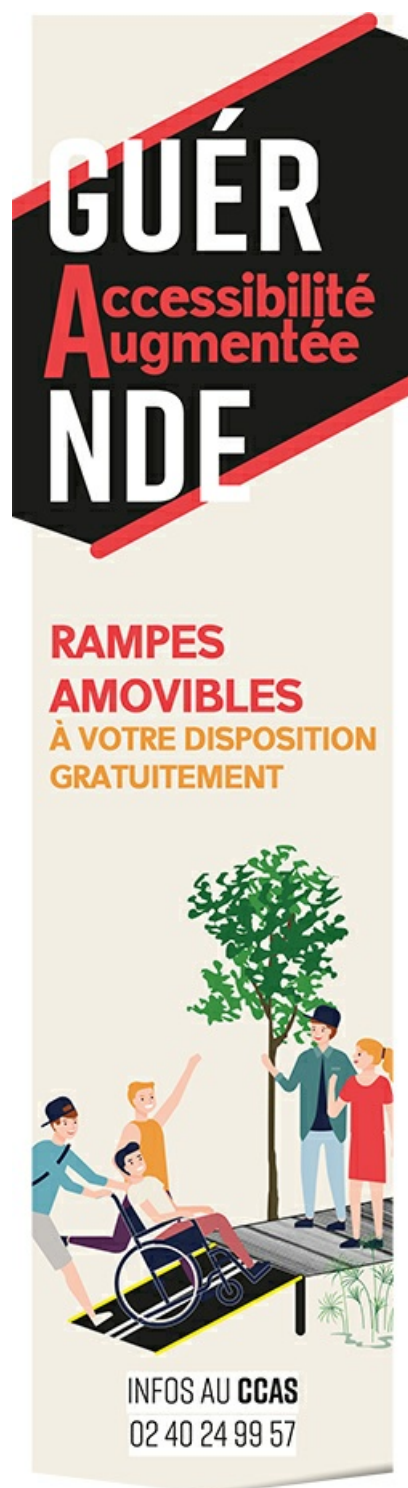


Rampe d'accès mobile

C'est lors d'une rencontre fin 2019, entre Nicolas Criaud, Maire de Guérande et Yann Jondot, son homologue de Langoelan (Morbihan), que la Ville a souhaité acquérir plusieurs rampes amovibles afin de favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap et d'améliorer l'accessibilité des espaces privés ou publics. En effet, comme à Guérande, ce sujet est au cœur des préoccupations de cette ville bretonne.



Le plan accessibilité se déploie ainsi progressivement et cet achat vient marquer une étape importante dans l'agenda de la Ville de Guérande. Conçues par une entreprise bretonne, ces rampes amovibles seront mises à disposition gratuitement des administrés et des associations qui en feront la demande auprès du CCAS ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Elles sont légères, pratiques à transporter et s'installent en quelques minutes. Ce nouveau dispositif apporte une solution simple et efficace pour les particuliers dont l'aménagement du domicile n'est pas adapté à recevoir une personne à mobilité réduite. Les associations guérandaises peuvent également bénéficier de cet équipement afin d'assurer l'accessibilité de leur événement.

Vous êtes :

- **un particulier** qui accueille, le temps d'un week-end, un parent en fauteuil et votre habitation n'est pas adaptée (présence de marches à l'extérieur et/ou à l'intérieur),
- **une association** souhaitant organiser un événement mais le lieu choisi n'est pas conforme à l'accueil des personnes handicapées,

Vous pouvez réserver une ou plusieurs rampes amovibles mises à disposition au CCAS ou à la mairie. L'instruction du dossier doit être effectuée sur rendez-vous au moins 48 heures avant. Vous devrez présenter :

- votre carte d'identité,
- un justificatif de domicile,
- une attestation de responsabilité civile en cours de validité,
- un chèque de caution.

Plus d'information par téléphone au 02.40.24.99.57 (accueil téléphonique du CCAS).

	HOTEL DE VILLE 7 place du marché au Bois 44350 Guérande Tél : 02 40 15 60 40 HORAIRES : Lun - Ven : 8h30 > 12h 13h30 > 17h30 Mar : 14h30 > 17h30 Sam : 9h > 12h
---	---